

Chapitre 5. Résultats : Variations des besoins perçus chez les enfants exposés à la violence conjugale selon le genre du parent et l'âge des enfants

L'objectif spécifique de cette recherche consistait à comparer les points de vue des mères et des pères quant aux besoins perçus de leurs enfants exposés à la violence conjugale. Outre le genre du parent, les analyses ont aussi mis en lumière des variations selon l'âge des enfants. Ce nouvel axe de comparaison, émergent du corpus de données, est inclus dans ce chapitre.

5.1 Comparaison des points de vue des mères et des pères

La comparaison entre les points de vue des mères et des pères concernant les besoins de leurs enfants a mis en évidence que les cinq besoins ont été identifiés à la fois par des mères et par des pères. Cette convergence de points de vue est d'ailleurs particulièrement importante pour les besoins affectifs, puisque des mères et des pères ont décrit de façon similaire ce besoin. Comme l'indique le tableau 4, les mères et les pères qui se sont exprimés sur le sujet ont aussi accordé une importance similaire à ce besoin dans leurs discours. Des variantes sont toutefois observées entre les mères et les pères concernant les autres besoins, notamment en ce qui concerne la manière de décrire ces besoins, les contextes dans lesquels ils considèrent que ces besoins sont importants ou concernant les stratégies identifiées pour y répondre. De plus, lorsqu'on se réfère au nombre total d'extraits rapportés durant les entretiens individuels (voir le tableau 4), on remarque que les mères et les pères n'ont pas accordé la même importance à ces besoins : les mères ont davantage parlé du besoin d'aide, du besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que du besoin de sécurité et de stabilité des enfants, alors que les pères ont davantage parlé du besoin d'une vie de famille de leurs enfants. Les sections qui suivent présenteront les différences entre les points de vue des mères et des pères concernant chacun de ces besoins, en intégrant les propositions des parents concernant le besoin d'aide dans les sections qui concernent les autres besoins. Une synthèse de ces différences de points de vue entre les mères et les pères sera aussi présentée à la fin du chapitre.

Tableau 4

Nombre d'extraits d'entrevue associé au croisement entre les besoins des enfants et le sexe des parents

	Nombre d'extraits d'entrevue	
	Mères	Pères
Besoin d'aide		
Description du besoin	3	6
Comment combler le besoin ³	164	104
Total	167	110
Besoins affectifs		
Description du besoin	10	11
Comment combler le besoin	19	14
Total	29	25
Besoin d'une vie de famille		
Description du besoin	22	29
Comment combler le besoin	19	34
Total	41	63
Besoins de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté		
Description du besoin	51	23
Comment combler le besoin	76	47
Total	127	70
Besoin de sécurité et de stabilité		
Description du besoin	21	2
Comment combler le besoin	50	9
Total	71	11

5.1.1 Besoin d'une vie de famille

En ce qui concerne le besoin d'une vie de famille, les mères et les pères ont tous les deux rapporté que la présence du père auprès des enfants était importante lorsque certaines conditions sont respectées. Reconnaisant qu'ils ne respectaient pas toutes les conditions qu'ils identifiaient eux-mêmes, des pères se sont davantage exprimés sur les stratégies qu'ils pouvaient mettre en place pour tenter de mieux répondre à ce besoin de leurs enfants. Parmi les stratégies nommées, les pères ont dit qu'ils doivent davantage s'impliquer dans la vie familiale en faisant les repas, en soutenant les enfants dans les difficultés qu'ils rencontrent et en étant plus présents aux rendez-vous des enfants :

[Nom de l'enfant] il disait que je n'étais pas assez présent. Je me suis [donc] mis à faire les repas, parce qu'il ne mangeait plus un moment donné. En faisant

³ Les chiffres associés au besoin d'aide pour la variable « comment combler le besoin » incluent le nombre d'extraits d'entrevue mentionnés par les mères ou par les pères concernant les quatre autres besoins.

les repas, il mangeait tout. Et en faisant les devoirs avec eux, on dirait que ça avait remonté les résultats scolaires. (Père 2)

Lorsqu'ils souhaitent être présents dans la vie de leurs enfants, des pères ont aussi mentionné rencontrer des défis qui n'ont pas été nommés par les mères. Ces défis sont associés à la perte de la garde des enfants, aux conditions de visites imposées par la protection de la jeunesse, aux passages en prison et au coût élevé qu'implique l'emploi d'un avocat pour défendre leurs droits en cour. En ce qui concerne la perte de la garde des enfants, par exemple, le participant qui a vécu cette transition rapporte que les contacts parent-enfant ont drastiquement diminué après la mise en application de cette décision judiciaire. Le rôle de parent et la relation avec l'enfant se sont aussi transformés, puisque les parents ont moins de liberté dans l'exercice de leur rôle parental. Comme le montre l'extrait suivant, le père tente tout de même d'utiliser des stratégies pour maintenir sa relation avec son fils ainsi que pour lui permettre d'avoir une vie d'enfant :

Le monde alentour de moi me dit « Ne lui achète pas ça [à ton enfant], ce n'est pas à toi. ». Je me dis en dedans de moi « Mêlé-toi de tes affaires, je ne l'ai pas mon enfant ». La seule chose pour laquelle je peux me désaligner c'est en lui achetant des affaires. Et je les garde, donc quand je le revois, on joue ensemble. (Père 3)

Étant donné qu'ils rencontrent des difficultés pour répondre au besoin d'une vie de famille de leurs enfants, des pères ont rapporté qu'il peut être utile de les soutenir pour les aider à répondre à ce besoin. D'abord, il a été proposé que la personne qui supervise les droits d'accès évalue les contacts père-enfants durant les visites et que son jugement professionnel soit considéré dans les décisions prises. Le souhait que la protection de la jeunesse donne davantage de temps aux visites père-enfants a aussi été mentionné :

[Nom de l'enfant] c'est sûr que la manière dont je le vois, il aurait peut-être besoin de plus de visites avec moi. Parce qu'on voit qu'il en a à rattraper avec papa. (Père 3)

Les points de vue des pères et des mères concernant le besoin d'une vie de famille comportent une autre variante importante. En fait, l'image d'une famille traditionnelle où l'enfant est entouré par ses deux parents biologiques ou par un parent et un beau-parent est présente dans les discours des pères. Pour plusieurs pères, l'une ou l'autre de ces configurations familiales semble d'ailleurs nécessaire si l'on souhaite être en mesure de

répondre au besoin d'une vie de famille de l'enfant. Lorsque leur enfant n'a pas de frères ou de sœurs, des pères rapportent aussi cette situation comme un manque à combler. Les mères, elles, disent qu'elles trouvent important que l'enfant ait accès à une figure paternelle positive si les contacts père-enfants en viennent à diminuer ou à cesser, mais elles semblent accorder moins d'importance à cette configuration familiale. En fait, les femmes qui ont été rencontrées et qui ne sont plus en couple avec le conjoint ayant des comportements violents souhaitent rencontrer un nouveau conjoint pour former une nouvelle famille, mais pas à tout prix. Contrairement aux pères, leurs discours laissent d'ailleurs penser qu'une famille monoparentale permet aussi de répondre au besoin d'une vie de famille de leurs enfants. Les deux extraits suivants illustrent les différences de points de vue identifiées :

Lui [mon fils] il va chez ses amis et les parents : ensemble, ensemble, ensemble. Je ne sais pas, c'est moi qui vois ça de même. Tu vas chez un ami, le père [et] la mère sont là. C'est le « fun », [ils ont aussi des] frères et sœurs. (Père 4)

J'ai commencé à fréquenter un garçon depuis un mois, mais on ne se voit pas beaucoup. On se voit à peu près une fois par semaine. Je tiens à mon indépendance. (Mère 3)

D'autres différences ont été identifiées entre les discours des mères et des pères en regard de l'importance pour les enfants d'avoir une vie d'enfant. En fait, les mères rencontrées ont plus souvent associé ce besoin aux conséquences que la violence conjugale a eues ou peut avoir sur les enfants, comparativement aux pères qui ont identifié ce besoin sans faire référence au vécu de violence conjugale :

À force de me faire descendre. À force de me faire dire plein d'insultes et que je n'étais bonne à rien [...] j'ai comme... tout perdu ce que j'étais. [...] Et ma fille elle aime beaucoup beaucoup le bricolage, les dessins. Je travaille beaucoup avec elle, parce que je ne voudrais tellement pas qu'elle perde ça. [...] Je ne voudrais tellement pas que [nom de l'enfant] elle perde... ce qu'il y a de beau en elle [et] ce qu'elle aime faire. Je ne veux pas qu'[e son père] il joue avec elle à ce point-là [lorsqu'il essaie de m'atteindre à travers elle]. (Mère 3)

Ce qui est le « fun » maintenant, c'est que ses amis... soit [nom de l'enfant] va chez ses amis ou les amis vont chez elle, de plus en plus. [nom de l'ex-conjointe] est très ouverte à ça et je lui ai dit « N'empêche pas [nom de l'enfant] de voir ses amis, parce que ça n'a pas de bon sens... Je veux bien croire que tu restes à la maison... mais ne la prive pas de ça. ». (Père 1)

Lorsque vient de temps de mettre en place les conditions qui permettent à l'enfant d'avoir une vie d'enfant, des mères ont rapporté vivre des difficultés qui n'ont pas été nommées par les pères. Certaines ont parlé de l'importance d'avoir accès à un lieu familial qui permet aux enfants d'avoir une vie d'enfant, par exemple, une maison avec un terrain extérieur pour jouer. Des mères ont toutefois expliqué qu'il peut être difficile d'offrir ce contexte de vie à leurs enfants, soit à cause des déménagements qui peuvent survenir en contexte de violence conjugale ou à cause du manque de ressources financières :

[Lorsque j'ai décidé de quitter mon ex-conjoint à cause de tout ce que je vivais] Je suis allée habiter chez un cousin [...]. Je suis restée là-bas deux mois [avec mon fils]. Après ça n'allait pas bien avec le petit parce qu'on dormait dans un petit salon. [Mon cousin] Il a un trois et demi. (Mère 5)

5.1.2 Besoins de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté

En ce qui concerne le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté, les différences entre les points de vue des mères et des pères concernent entre autres les thèmes qui doivent selon eux être compris par les enfants. Les pères considèrent que le besoin de comprendre est surtout lié au besoin de comprendre les transitions qui découlent de la violence conjugale, soit la séparation des parents ainsi que la perte de la garde des enfants. Ces vécus sont aussi importants à comprendre selon les mères, mais elles insistent davantage que les pères sur le fait que les enfants doivent mieux comprendre la violence conjugale et la maltraitance vécue :

Je pense qu'elle aurait dû voir quelqu'un [ma fille]. Une travailleuse sociale à l'école ou quelque chose du genre pour l'aider à comprendre ce qui se passait, parce que je pense qu'au début elle ne comprenait peut-être pas. Elle a fini par le réaliser [...] qu'on était séparé, parce qu'au début elle disait « Maman va revenir ». Je lui disais « Non, maman ne reviendra pas » [...]. [Elle répondait] « Oui, mais ça va se replacer ». [Je lui répondais] « Non, non, ça ne se replacera pas. ». Parce qu'elle pensait qu'on reviendrait ensemble. (Père 1)

[Mes enfants ont besoin] de comprendre pourquoi je n'y retourne pas. De comprendre aussi que ce n'est pas correct [la violence conjugale] et que... c'est beaucoup ça. (Mère 1)

Lorsque vient le temps de soutenir les enfants en lien avec ce besoin, des mères rapportent que bien qu'elles ont un rôle important à jouer pour y répondre, il peut être utile qu'elles soient soutenues par d'autres personnes afin d'être en mesure d'offrir un soutien à

l'enfant. Ceci serait particulièrement important lorsque les mères doivent conjuguer avec les répercussions de la violence conjugale sur elles, puisque les conséquences vécues peuvent faire en sorte qu'elles ont moins d'énergie pour répondre à ce besoin des enfants. À cet effet, une mère rapporte :

[...] un moment donné tu essaies d'expliquer, tu essaies de conter des histoires... Encore là il faut que tu aies l'énergie pour ça et encore, tu sens beaucoup sur toi... Donc avoir eu de l'aide de quelqu'un [...] aurait pu aider dans cette situation. (Mère 2)

Des mères ont aussi identifié des moments qui sont selon elles critiques pour répondre à ce besoin, moments qui n'ont pas été identifiés par les pères. Selon certaines mères, leurs enfants ont particulièrement besoin de s'exprimer et d'être écoutés au retour d'un séjour de chez leur père. Cela, car les enfants peuvent continuer à être exposés à la violence conjugale ou à vivre de la maltraitance durant ces visites, situations qui peuvent grandement les bouleverser. Le besoin de comprendre ce qu'est la violence conjugale serait aussi particulièrement important à combler lorsque la mère est victime de formes de violences qui sont subtiles ou difficilement identifiables, telles que le contrôle, la violence psychologique, etc. En effet, dans ces situations, les enfants pourraient avoir de la difficulté à comprendre la dynamique conjugale et les changements qui surviennent dans leur vie en lien avec cette violence, ce qui, dans certains cas, peut nuire à la relation mère-enfant :

Si j'avais [eu] une claque sur la gueule et que j'avais souffert, que j'avais pleuré, qu'il avait vu son père... ça aurait été complètement différent. [...] [Nom du plus vieux] n'a pas dû comprendre non plus pourquoi [je me suis séparée étant donné que la violence était surtout de nature psychologique]. (Mère 4)

Des mères ont mentionné avoir rencontré des défis lorsqu'elles tentent d'aider leurs enfants à combler ce besoin. L'un de ces défis a été rapporté par la mère qui a immigré au Canada. Cette dernière explique que le soutien informel des membres de la famille est plus difficile à obtenir. D'abord, les membres de la famille n'habitent pas toujours au Canada, ce qui rend plus difficiles leurs communications avec les enfants. Par ailleurs, le vécu de violence conjugale est interprété différemment dans d'autres cultures, faisant en sorte que les conseils et les explications fournies ne sont pas toujours appropriés selon la mère :

Non, il n'y a pas de membres de la famille ici [à qui mes enfants] peuvent parler [de la situation familiale], parce que les membres de la famille, bon... [...] Ils nous donnaient des conseils [en me disant de rester en couple étant donné que ce que je vis est normal selon eux]. (Mère 5)

En ce qui concerne le soutien formel, une mère a mentionné avoir rencontré des défis lorsqu'elle a tenté d'y avoir accès. Plus spécifiquement, elle a mentionné que les coûts trop élevés, les critères d'inclusion restrictifs ainsi que les délais d'accès ont limité l'accès aux services pour ses enfants :

J'ai réussi à aller chercher les ressources. C'est sûr que ce qui est plate avec [nom de l'organisme pour enfant], c'est que c'est quand même 60\$ par jour [...]. C'est quelque chose qu'il a fallu que j'arrête parce qu'un moment donné tu fais « iii! Le budget commence à me manquer! » (Mère 3)

Parce que [nom de l'enfant 1], au début [les professionnels] ils me disaient tous « Elle a un retard d'apprentissage ». Donc je suis allée voir le médecin, j'ai eu ma petite feuille rose et je suis allée l'inscrire. La DPJ m'a dit avec [nom de l'enfant 2] « Va à la clinique de développement au CLSC et après elle va te référer où [ta fille] elle a besoin ». [...] si tu regardes, les deux je les ai inscrites en même temps et [nom de l'enfant 2] elle commencé l'orthophonie, mais pas [nom de l'enfant 1]. Parce que la différence à propos de l'endroit où passer [pour avoir accès aux services], l'un va être plus rapide que l'autre. (Mère 3)

5.1.3 Besoin de sécurité et de stabilité

Le besoin de sécurité et de stabilité des enfants a été principalement décrit par les mères. En effet, ces dernières ont plus souvent rapporté que ce besoin était difficile à combler en contexte de violence conjugale. Les pères, pour leur part, ont identifié ce besoin comme important pour leurs enfants, mais la majorité d'entre eux considéraient qu'il était déjà comblé. Cette différence explique donc peut-être pourquoi ils ont moins discuté de ces besoins comparés aux mères. Voici des extraits qui appuient ces propos :

Comme le père crie plus fort que moi, ce qu'on m'avait expliqué c'est que pour se mettre à l'abri, souvent les enfants vont se mettre du côté de celui qui crie le plus fort... pour se protéger [et] pour ne pas avoir une crise sur lui. Donc mon plus vieux... ça prit du temps et ça prend encore... ce n'est pas encore réglé. (Mère 4)

Besoins matériels il a tout ce qu'il faut. (Père 4)

Une autre différence de points de vue réfère au contexte qui est identifié par les mères et par les pères pour expliquer pourquoi leurs enfants ont besoin de stabilité. Pour les

mères rencontrées, cette composante du besoin de sécurité et de stabilité est associée au vécu de violence conjugale. Ce sont d'ailleurs ces dernières qui rapportent des exemples de situation où la violence conjugale a eu un impact sur la stabilité des enfants. Pour leur part, les pères qui se sont exprimés sur le sujet font davantage de liens entre la stabilité des enfants et la garde des enfants ou les déménagements qui résultent de la séparation des parents. Les pères se sont donc davantage exprimés sur les transitions qui résultent de la violence conjugale et sur leurs impacts sur la stabilité de l'enfant :

Elles ont besoin d'avoir... [...] un endroit stable. Un endroit où il n'y a plus de... justement, c'est pour ça que je suis ici [en maison d'hébergement] : où il n'y a plus de violence. (Mère 1)

Aujourd'hui j'avais la révision de dossier du placement à « majo » [majoritaire]. C'est là qu'ils nous ont annoncé qu'ils appellent ça majoritaire... Il n'y aurait plus moyen de ravoir nos enfants avec nous. Ils voulaient les placer stables. C'était pour la stabilité des enfants. (Père 3)

Lorsqu'on s'intéresse aux stratégies identifiées pour combler ce besoin, d'autres différences peuvent être identifiées entre les discours des mères et des pères. Comme indiqué précédemment, des mères et des pères ont rapporté que le père peut être une source de soutien informel pour combler le besoin de sécurité et de stabilité des enfants. Les pères se sont toutefois plus souvent identifiés comme tels comparés aux mères. Lorsqu'elles l'ont fait, les mères ont expliqué que le père peut contribuer à combler ce besoin en cessant d'avoir des comportements violents, dont la violence économique. Selon certaines d'entre elles, les pères qui persistent à avoir des comportements violents ne peuvent pas jouer un rôle de protecteur auprès de leurs enfants, car ce sont eux qui entravent le besoin de sécurité et de stabilité de ces derniers. Afin d'assurer la sécurité, la stabilité et la protection de leurs enfants, des mères ont d'ailleurs dû utiliser diverses stratégies. Par exemple, des mères ont expliqué qu'elles ont dû déménager dans une maison d'hébergement ou chez un membre de leur famille, et ce, parfois à plus d'une reprise. Lorsqu'elles étaient victimes de violence économique, elles ont aussi rapporté avoir fait preuve de créativité afin de concocter des repas nutritifs aux enfants malgré le manque de ressources alimentaires et financières, fait appel au soutien d'amis, cherché un emploi, demandé l'aide sociale et sollicité le soutien financier de leur (ex-) conjoint. Les extraits suivants illustrent certaines de ces stratégies :

C'est ma deuxième expérience dans une maison d'hébergement. En 2010 je m'étais séparée du même conjoint, parce que ça fait trois fois, et je m'étais ramassée à [ville]. Mais là je trouvais que c'était trop proche, donc il fallait que je me trouve une autre maison d'hébergement qui était plus loin [...]. (Mère 1)

J'ai utilisé tous mes moyens possibles. Il arrive parfois que j'aille au dollarama. Je vais chercher des pâtes. Je vais chercher des canettes de sauce. Pour vraiment essayer... Je vais aller chercher peut-être du fromage. Pour faire quelque chose que mes enfants vont manger. Pour que ça puisse être nutritif pour eux. (Mère 5)

En ce qui concerne le soutien formel qui peut être offert aux enfants, les mères sont les seules à avoir nommé l'aide que peuvent offrir les avocats. Selon elles, ces derniers peuvent en effet jouer un rôle en s'assurant qu'une pension alimentaire suffisante soit offerte à la mère qui s'occupe des enfants :

Oui, l'avocate. Comme je t'avais dit, elle va y aller mercredi le 3 pour aller constater son [ex-conjoint] absence au jugement et après ça, je pense que ce sera le jugement en son absence [pour la pension alimentaire entre autres]. (Mère 5)

Parmi les autres sources de soutien formel identifiées, des mères et des pères ont nommé l'école. Le soutien qu'ils ont dit souhaiter recevoir de cette instance n'est toutefois pas le même. Lorsque les enfants changent d'école au courant de l'année scolaire, une mère explique qu'elle aurait aimé que les professeurs fassent systématiquement un suivi pour parler de l'adaptation de ses enfants à leur nouvel environnement scolaire, car cette transition est susceptible d'affecter leur besoin de sécurité et de stabilité. Du côté des pères, on indique que l'école est un lieu où il serait intéressant de faire du dépistage. Lorsqu'ils ont un doute raisonnable de croire qu'un parent a des comportements violents, le personnel scolaire serait bien placé pour identifier la situation. Les extraits suivants illustrent ces points de vue :

À l'école, peut-être que j'aurais aimé mieux parce que... [Mes filles] Elles sont parties d'une école [durant l'année scolaire], [elles] sont allées à l'autre [école] et c'est moi qui ai été obligée de poser la question [à l'école], d'écrire un mot « Est-ce que ça va bien à l'école? ». [...] [L'école] elle n'a pas vraiment été portée à m'écrire « Ben oui, ça va bien ». Parce que c'était quand même un gros changement pour elles [mes filles]. [...] J'aurais aimé ça avoir un compte-rendu. Savoir comment ça allait. (Mère 1)

Parce qu'un moment donné, quand je suis allé chercher [nom de l'enfant] à l'école il y a quelques années, elle n'écoutait pas. J'ai dit « Hey! Tu t'en viens ici. » J'ai levé le ton et je me suis fait regarder de travers par certaines personnes du service de garde. J'ai levé le ton assez fort. Ils ont peut-être dit « Criss, il est malin quand il veut lui! ». Donc [nom de l'enfant] aurait pu dire « Regarde mon père est comme ça, vous le voyez là ». [...]. Oui, il y a peut-être eu des épisodes comme ça où ça aurait pu lever le « flag » à l'école. (Père 1)

5.1.4 Besoins prioritaires

Bien que l'importance relative des besoins des enfants exposés à la violence conjugale varie en fonction des situations familiales ainsi qu'en fonction du point de vue du parent rencontré, l'analyse a mis en évidence que selon la majorité des mères rencontrées, le besoin de sécurité et de stabilité ainsi que le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté sont prioritaires pour leurs enfants. La majorité des pères a plutôt identifié le besoin d'une vie de famille comme un besoin prioritaire pour leurs enfants, et ce, particulièrement en ce qui concerne l'importance pour les enfants d'avoir un père non violent. Lorsqu'ils ont répondu à la question « Si vous aviez une baguette magique, que souhaiteriez-vous pour que les besoins de votre enfant soient comblés? », des parents ont répondu :

Avoir une maison ferait que... ça serait MA maison. Et la sécurité, la stabilité seraient là. La maison c'est vraiment... [...] Une maison, une auto. Une auto pour se déplacer [et] pour faire nos commissions. (Mère 1)

La baguette magique c'est qu'[e mes filles] elles soient capables de gérer leurs émotions et de comprendre leurs émotions surtout. Comprendre, capable « Ting » tu comprends tes émotions, tu es capable de les exprimer. [...] être capable d'exprimer clairement « J'ai de la peine à cause de ça » « Je suis heureuse à cause de ça » « Je suis déçue à cause de ça ». Ne pas tout mélanger peine, colère et déçu ensemble. (Mère 3)

Je pense que tout est correct. La seule chose que je changerais serait mon comportement... ma réactivité. (Père 2)

Je reviendrais 10 ans en arrière. Je recommencerais à 0. [...] J'essaierais de garder la famille unie dans le fond. Juste ça. (Père 4)

5.1.5 Synthèse des différences de points de vue entre les mères et les pères

Comme il a été expliqué, diverses différences entre les points de vue des mères et des pères ont été identifiées concernant la manière de décrire les besoins des enfants exposés à la violence conjugale. Ces variations en fonction du genre des parents ont été

synthétisées dans le tableau 5 et sont présentées pour chaque caractéristique des besoins, c'est-à-dire les composantes des besoins, les contextes dans lesquels les besoins sont considérés comme importants, les acteurs pouvant combler les besoins ainsi que les stratégies qui ont été identifiées pour combler les besoins. Le tableau 5 montre que des différences de points de vue sont identifiées pour quatre besoins, soit 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une vie de famille, 3) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que 4) le besoin de sécurité et de stabilité. De plus, on y observe que les différences de points de vue sont plus nombreuses concernant les contextes dans lesquels ces besoins sont considérés comme importants ainsi que concernant les stratégies qui sont identifiées pour les combler.

Tableau 5

Synthèse des différences identifiées entre les points de vue des mères et des pères concernant la définition des besoins de leurs enfants

Besoins		Composantes du besoin	Contextes dans lesquels ce besoin est important	Acteurs pouvant combler le besoin	Stratégies pour combler le besoin
Besoin d'aide	Mères	- Besoin davantage discuté par les mères		- Varie en fonction des besoins (voir les autres besoins identifiés)	- Varie en fonction des besoins (voir les autres besoins identifiés)
	Pères				
Besoin d'une vie de famille	Mères		- Conséquences chez les enfants - Déménagements - Manque de ressources financières pour offrir un lieu familial permettant aux enfants d'avoir une vie d'enfant		- Former une nouvelle famille en étant parent monoparental - Avoir un lieu familial permettant aux enfants d'avoir une vie d'enfant
	Pères	- Besoin davantage discuté par les pères - Besoin plus souvent identifié comme prioritaire par les pères	- Perte de la garde des enfants - Conditions de visites imposées par la protection de la jeunesse - Passages en prison - Manque de ressources financières pour engager un avocat lors de la séparation		- Préserver la famille nucléaire - S'impliquer davantage dans la vie des enfants en tant que père - Soutenir les pères afin de les aider à combler ce besoin
Besoins affectifs	Mères				
	Pères				

Besoins	Composantes du besoin		Contextes dans lesquels ce besoin est important	Acteurs pouvant combler le besoin	Stratégies pour combler le besoin
Besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté	Mères	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le contexte vécu, plus spécialement : <ul style="list-style-type: none"> - la violence conjugale - la maltraitance des enfants - Besoin davantage discuté par les mères - Besoin identifié comme prioritaire par des mères 	<ul style="list-style-type: none"> - Violence conjugale subtile ou difficilement identifiable - Immigration - Après une visite chez le père - Défis structurels qui rendent difficile l'accès au soutien formel (ex. : coûts trop élevés, critères d'inclusion restrictifs, longs délais d'accès) 		<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les mères afin de les aider à combler ce besoin
	Pères	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre le contexte vécu, plus spécialement : <ul style="list-style-type: none"> - les transitions associées à la violence conjugale 			
Besoin de sécurité et de stabilité	Mères	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin davantage discuté par les mères qui expliquent que ce besoin est difficile à combler - Besoin identifié comme prioritaire par des mères 	<ul style="list-style-type: none"> - Violence conjugale : identifiée comme la condition qui affecte particulièrement la stabilité des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Soutien informel</i> : le père est identifié comme tel sous condition qu'il cesse d'avoir des comportements violents - <i>Soutien formel</i> : avocats 	<ul style="list-style-type: none"> - Déménager avec les enfants - Faire preuve de créativité en tant que mère pour préparer les repas - Faire appel au soutien d'amis des parents - Chercher un emploi (mère) - Demander l'aide sociale (mère) - Solliciter le soutien financier du (ex-) conjoint - Assurer un suivi scolaire auprès des mères lorsqu'il y a un changement d'école durant l'année scolaire
	Pères	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin moins discuté par les pères qui expliquent que ce besoin est déjà comblé 	<ul style="list-style-type: none"> - Transitions associées à la violence conjugale : identifiée comme la condition qui affecte particulièrement la stabilité des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Soutien informel</i> : les pères se sont plus souvent identifiés comme tel 	<ul style="list-style-type: none"> - Dépister à l'école les situations d'exposition à la violence conjugale

5.2 Variations des besoins des enfants en fonction de leur âge

Les parents rencontrés dans le cadre de la recherche avaient des enfants de différents âges. Une attention a donc été portée afin d'identifier les variations dans les besoins en fonction de l'âge des enfants. Les principales variations identifiées concernent les très jeunes enfants (trois ans et moins) ainsi que les jeunes en transition vers l'âge adulte (entre 17 et 21 ans). Peu de parents ont parlé des besoins des adolescents, car le critère de sélection indiquant que les parents devaient avoir au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins a favorisé la formation d'un échantillon de parents ayant surtout de jeunes enfants, dont quelques-uns avaient aussi des enfants en transition vers l'âge adulte. De plus, comme ce sont principalement les mères qui avaient de très jeunes enfants et qu'elles sont les seules à avoir des enfants en transition vers l'âge adulte, c'est principalement leur point de vue qui sera présenté dans les paragraphes qui suivent.

D'abord, l'analyse a mis en lumière le fait que les cinq besoins identifiés par les parents s'appliquent à tous les enfants de 12 ans et moins. Une analyse plus fine des résultats indique toutefois que, même si les enfants de 12 ans et moins ont les mêmes besoins, il n'est pas toujours approprié de les soutenir de la même manière. Cette variation a été identifiée pour les très jeunes enfants (trois ans et moins) en lien avec le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté. En ce qui concerne le besoin de comprendre la situation de violence conjugale et de maltraitance, des parents estiment que les enfants de trois ans et moins sont trop jeunes pour se faire explicitement expliquer ces problématiques:

Elles [intervenantes en maison d'hébergement] veulent leur expliquer c'est quoi la violence justement.... mes deux plus vieilles, parce que les deux autres sont trop petites. (Mère 1)

[Mon fils] il commence à se poser des questions : « Est-ce que c'est parce que tu ne m'aimes pas papa [que je ne vis pas avec toi]? ». [...] Je ne peux pas arriver et lui dire « C'est parce que papa t'a... [blessé physiquement] ». Même si je lui disais ça il ne comprendrait pas [nom de l'enfant]. Mais, je travaille beaucoup pour être prêt quand [nom de son fils] va me poser la question. Parce qu'un jour il va me la poser. Je m'y attends. (Père 3)

Les propos rapportés par une mère indiquent qu'amener les très jeunes enfants à parler au sujet de la violence conjugale serait aussi délicat et qu'il est préférable d'être plus vieux pour aborder le sujet. L'extrait suivant exprime cette idée :

C'est d'aller verbaliser sur le sujet de... [la violence conjugale] [...]. Oui, les deux plus vieilles, mais de toute façon, ici [maison d'hébergement] elles m'ont dit que [nom de l'enfant de trois ans] était trop petite. (Mère 1)

En ce qui concerne les jeunes en transition vers l'âge adulte (entre 17 et 21 ans), l'analyse a mis en évidence des variations entre leurs besoins et ceux des autres enfants. D'abord, les propos rapportés par les parents indiquent que les enfants en transition vers l'âge adulte sont principalement concernés par trois besoins, soit les besoins affectifs, le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que le besoin de sécurité et de stabilité, ou plus spécifiquement l'accès en toute liberté à de la nourriture, à un logement, à des vêtements et à un moyen de transport. En ce qui concerne les besoins affectifs, on rapporte que les situations durant lesquelles les enfants ont besoin d'être valorisés et appuyés peuvent être différentes de celles identifiées pour les enfants plus jeunes. En effet, les jeunes de 17 ans et plus en sont parfois à d'autres étapes de leur vie, comme le rapporte la mère suivante :

[...] quand [mon fils] il m'a parlé qu'il voulait avoir un bébé je n'étais pas d'accord. [...] Mais ça fait quand même un petit bout de temps qu'il est avec elle [sa conjointe] et un moment donné il m'en parlait tout le temps. Un moment donné on s'est assis, on a vraiment parlé moi et lui, et je lui ai dit « Ok [nom de l'enfant], je te sens vraiment prêt à avoir un enfant. ». [...] j'ai dit « Ok [nom de l'enfant], je suis en arrière de toi ». Il m'a pris la main et il m'a dit « Ce que tu ne savais pas c'est que j'avais besoin de ton approbation. ». (Mère 2)

Le besoin de comprendre les conséquences de la violence conjugale est toujours présent selon les parents rencontrés, surtout pour les jeunes en transition vers l'âge adulte dont les répercussions de l'exposition à la violence conjugale se poursuivent dans le temps (ex. : comportements violents et d'opposition). Les stratégies qui peuvent être utilisées pour aider l'enfant à faire face à ces conséquences sont toutefois parfois différentes. Par exemple, une mère estime que l'encadrement auprès des jeunes en transition vers l'âge adulte se fait différemment lorsqu'ils n'écoutent pas les règles de vie en famille. Plutôt que d'imposer des règles strictes, il serait plus réaliste de laisser une certaine liberté à l'enfant, tout en le surveillant et en s'informant à propos de ses allées et venues lorsqu'il quitte le domicile familial. Comme la relation parent-enfant se transforme dans le temps, une mère a aussi émis l'hypothèse qu'il serait utile que les discussions et conseils aidant les enfants à

changer leurs comportements problématiques soient donnés par une autre personne que les parents. Les extraits suivants présentent ces idées :

[...] c'est pire là. Il sort de la maison, il s'en va. « Je vais aller dormir chez des amis ». Parti tout le weekend, il arrive le dimanche pour aller à l'école, mais je ne trouve vraiment pas que c'est responsable, parce qu'à l'âge qu'il est rendu, il ne devrait pas encore faire ça. [...] Parce que les deux autres [plus jeunes], quand je leur dis non, non c'est non et ils acceptent. Mais lui je lui dis non [et il répond] « De toute façon je vais partir! ». C'est ce qu'il me répond. Jusqu'à ce que je me dise « Ça ne sert à rien de lui dire non », donc « Dis-moi où tu t'en vas, je veux connaître l'endroit ». (Mère 5)

[...] il n'écoute pas. Peut-être [qu'il se dit] « C'est maman, les mamans elles font toujours ça ». Peut-être [que ça aiderait s'il] rencontrait une autre personne qui lui expliquerait réellement comment on vit et à cet âge, comment il doit faire. (Mère 5)

Tout comme les enfants plus jeunes, les enfants âgés entre 17 ans et 21 ans ont besoin de comprendre la situation de violence conjugale. Une mère indique toutefois que lorsque les enfants sont plus vieux, ils comprennent plus facilement ce contexte familial. Il serait aussi plus facile comme parent de discuter des faits associés à la violence conjugale avec les enfants plus vieux qu'avec les enfants plus jeunes. Enfin, il arrive que lorsque les enfants plus vieux comprennent mieux la situation familiale, ils soient davantage en mesure de soutenir activement leur mère victime de violence conjugale afin de l'aider à combler les besoins de tous les membres de la famille. Une mère a rapporté :

C'est ça qu'il pose comme question [mon fils]. J'ai dit « Mais, pourquoi tu poses cette question, on n'est plus ensemble. Ça fait longtemps qu'on n'est plus ensemble. ». Il n'a rien dit. Finalement, je me suis dit que lui, au moins, il faut qu'il sache c'est quoi. Je l'avais appelé et je lui avais expliqué, regarde, regarde, regarde, c'est comme ça. [Mais j'ai fait ça uniquement avec le plus vieux, pas avec les plus jeunes]. (Mère 5)

[C'est uniquement le plus vieux qui a remarqué la réalité familiale et qui prend l'initiative] Pour les besoins de tout le monde dans la famille. C'est le plus vieux qui appelle son père et puis... oui. « Tu dois envoyer de l'argent, parce que nous on n'a pas à manger ». (Mère 5)

Une mère rapporte que selon son fils qui est en transition vers l'âge adulte, le besoin de sécurité et de stabilité n'est plus présent pour lui. L'entretien a d'ailleurs mis en lumière le fait qu'en vieillissant, la fratrie plus âgée peut devenir une figure de sécurité et de

protection pour la fratrie plus jeune. Dans certaines situations, la maturation des enfants peut donc les amener à vivre un déplacement de leur rôle dans la relation aidé-aidant : lorsqu'ils sont jeunes, ils doivent être soutenus afin de voir leur besoin de sécurité et de stabilité comblé. En vieillissant, ils peuvent toutefois devenir l'aidant en contribuant à protéger et à assurer la sécurité de leur fratrie plus jeune. Durant les entretiens, une mère a dit :

Ce n'est pas tout à fait la même chose, parce que [nom de l'enfant plus vieux] il ne sent pas le besoin d'être protégé lui. Il a pour son dire que c'est un homme et bon... (Mère 2)

Elle a vraiment besoin aussi côté protection, mais ce n'est pas de son père qu'elle va chercher la protection comme je te disais tantôt. C'est plus de son [grand] frère. [...] Elle, elle l'a vu comme ça. C'est son frère qui a fait front à son père, « Hey, même s'il est épouvantable mon père, [nom du frère] a été capable ». (Mère 2)

Chapitre 6. Discussion

La recherche avait pour but de mieux connaître les points de vue des parents d'enfants exposés à la violence conjugale concernant les besoins de leurs enfants. Les objectifs qui ont guidé sa réalisation étaient de 1) décrire les points de vue des parents d'enfants exposés à la violence conjugale concernant les besoins de leurs enfants (objectif général) et de 2) comparer les points de vue des mères et des pères à ce sujet (objectif spécifique). Ce chapitre vise dans un premier temps à discuter des résultats obtenus à la lumière du cadre conceptuel retenu dans cette recherche ainsi que des écrits scientifiques du domaine. Dans un deuxième temps, les résultats novateurs de la recherche ainsi que des recommandations pour le développement des connaissances et des pratiques seront présentés, suivis des forces et des limites de la recherche.

6.1 Liens entre les résultats, le cadre conceptuel et les écrits scientifiques

L'analyse des discours des parents a permis d'identifier cinq besoins perçus par les parents chez leurs enfants exposés à la violence conjugale, soit : 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une vie de famille, 3) les besoins affectifs, 4) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que 5) le besoin de sécurité et de stabilité. Ces cinq besoins ont été décrits à la fois par des mères et par des pères, indiquant une convergence de points de vue chez les répondants concernant plusieurs besoins. Cette convergence de points de vue est particulièrement importante en ce qui concerne la description des besoins affectifs, car des mères et des pères ont identifié les mêmes composantes du besoin, les mêmes contextes dans lesquels ce besoin est considéré comme important, les mêmes acteurs qui peuvent combler ce besoin et les mêmes stratégies qui devraient selon eux être utilisées pour combler ce besoin. Lorsqu'on compare ces besoins à la typologie des besoins des enfants qui a été présentée dans le cadre conceptuel de la recherche, on s'aperçoit que les résultats de la recherche appuient l'idée de Pringle (1979) selon laquelle les besoins des enfants exposés à la violence conjugale varient en fonction de l'âge des enfants. On constate aussi que certains des besoins identifiés par les parents d'enfants exposés à la violence conjugale sont communs aux besoins de tous les enfants, alors que d'autres semblent plus spécifiques au vécu des enfants exposés à la violence conjugale. En fait, quatre besoins qui ont émergé des discours des parents rencontrés se rattachent à la

typologie des besoins des enfants identifiés par Pringle (1979), Brazelton et Greenspan (2007) et seraient communs aux besoins qu'ont tous les enfants :

- Besoin d'aide : Ce besoin se rattache au besoin d'une communauté stable, de son soutien et de sa culture (Brazelton & Greenspan, 2007) qui est identifié dans le cadre conceptuel, principalement en ce qui a trait à l'importance que la famille, la communauté et l'environnement culturel travaillent ensemble pour répondre aux besoins des enfants. Tout comme les parents rencontrés dans le cadre de la recherche, Brazelton et Greenspan (2007) énoncent l'importance que les parents reçoivent aussi du soutien s'ils en ont besoin.
- Besoin d'une vie de famille : Certains aspects de ce besoin s'apparentent au besoin de vivre de nouvelles expériences (Pringle, 1979) qui est documenté dans le cadre conceptuel. Plus spécifiquement, l'importance que les enfants aient une vie d'enfant en faisant diverses activités (une composante du besoin d'une vie de famille) fait écho au besoin de nouvelles expériences.
- Besoins affectifs : Ce besoin est associé à deux besoins de la typologie des besoins des enfants, soit au besoin d'amour et au besoin d'éloges et d'estime (Pringle 1979), principalement en ce qui concerne l'importance que les enfants développent une relation pleine d'amour avec leurs parents et leur entourage ainsi que concernant l'importance que les enfants se fassent valoriser, encourager et louer.
- Besoin de sécurité et de stabilité : Ce besoin est lié au besoin de sécurité (Pringle, 1979) du cadre conceptuel, soit à l'importance pour les enfants de pouvoir faire confiance à leur entourage, de pouvoir vivre dans un environnement prévisible et de pouvoir entretenir des relations stables avec les membres de leur famille.

Bien que ces besoins soient communs aux enfants qui sont exposés à la violence conjugale et à ceux qui n'y sont pas exposés, la présente recherche a mis en évidence que différents contextes de vie des enfants exposés à la violence conjugale font en sorte que ces besoins sont plus difficiles à combler. En effet, la violence conjugale est susceptible d'entraîner des conséquences chez les enfants (Callaghan et al., 2015; Febres et al., 2013; Paradis, 2012; Savard & Gaudron, 2011) et chez leurs parents (Bromfield et al., 2010; Devries et al., 2013; Rinfret-Raynor et al., 2008; Statistique Canada, 2016). Différentes

transitions peuvent aussi être vécues en contexte de violence conjugale. Celles que la recherche a mises en évidence sont la séparation, les déménagements, la recomposition familiale, les changements dans la garde des enfants et le passage en prison de pères (Bourassa et al., 2013; Brownridge, 2006; Rinfret-Raynor et al., 2008; Stanley et al., 2012). La violence conjugale peut aussi être vécue en concomitance avec d'autres problématiques, telles que la maltraitance des enfants, le manque de ressources financières ou matérielles et les problèmes de consommation ou de santé mentale des parents (Bromfield et al., 2010; Cleaver, Unell & Aldgate, 2011; Goddard & Bedi, 2010). Enfin, certaines familles qui vivent la violence conjugale sont aussi confrontées aux défis que pose l'immigration, puisqu'elles ont déménagé au Canada pour y vivre (Benhadjoudja, 2011; Castro Zavala, 2013). Ces situations qui font partie intégrante du vécu des enfants exposés à la violence conjugale entraînent des défis particuliers (Bromfield et al., 2010; Castro Zavala, 2013; Cleaver et al., 2011; Fortin, 2009; Gibson-Davis, 2008; Lamers-Winkelman et al., 2012; Lansford, 2009; Mullender et al., 2002; Rinfret-Raynor et al., 2008; Swanson, Lee, Sansone & Tatum, 2013) qui risquent d'affecter la réponse aux besoins des enfants concernés, et ce, particulièrement lorsque les enfants sont exposés à de multiples et complexes problématiques (Bromfield et al., 2010; Cleaver et al., 2011). Par exemple, afin de prévenir les épisodes de violence conjugale, les mères victimes de violence conjugale peuvent en venir à prioriser les besoins de leur conjoint plutôt que ceux de leurs enfants (Mullender et al., 2002). La violence conjugale peut aussi les amener à développer des problèmes de santé mentale, ce qui risque d'affecter leur relation avec leurs enfants et de les rendre moins disponibles pour ces derniers (Fortin, 2009; Bromfield et al., 2010). L'addition de ces difficultés peut donc poser davantage d'obstacles lorsque vient le temps de répondre aux besoins des enfants exposés à la violence conjugale (Bromfield et al., 2010; Cleaver et al., 2011).

Les résultats de la recherche illustrent aussi de manière indirecte un autre aspect du cadre conceptuel. Alors que les parents, plus particulièrement les pères, ont verbalisé qu'il est selon eux important que les deux parents soient présents dans la vie des enfants, ce besoin est énoncé implicitement dans le cadre conceptuel de la recherche. Encore une fois, la violence conjugale entraîne un contexte de vie particulier qui fait en sorte que ce besoin risque de ne pas être comblé. En effet, les comportements violents du père peuvent

compromettre la relation avec leurs enfants (Bourassa et al., 2008b; Sadlier, 2015), ce qui explique que les parents rencontrés ont beaucoup insisté sur la nécessité que certaines conditions soient présentes si l'on souhaite être en mesure de combler cette composante du besoin d'une vie de famille. Ces conditions peuvent être résumées comme suit : ne pas être violent, avoir une relation positive et égalitaire avec l'autre parent, être heureux et en bonne santé mentale, placer ses enfants en priorité et s'impliquer activement dans la vie des enfants. Comme plusieurs de ces conditions ne sont pas respectées en contexte de violence conjugale, il s'avère particulièrement important de les considérer si l'on souhaite que les besoins des enfants exposés à la violence conjugale soient comblés.

Enfin, deux différences sont identifiées entre les résultats de la recherche et le cadre conceptuel. D'abord, les parents qui ont participé à la recherche ont beaucoup parlé du besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté de leurs enfants, un besoin qui n'est pas identifié dans la typologie des besoins des enfants de Pringle (1979), Brezelton et Greenspan (2007). Ce besoin pourrait donc être plus spécifique au vécu d'enfants qui vivent des difficultés, dont la violence conjugale comme il est rapporté dans la présente recherche. L'idée selon laquelle il importe que les enfants exposés à la violence conjugale soient écoutés lorsqu'ils souhaitent s'exprimer a été nommée dans d'autres études (Bagshaw & Chung, 2001; Buckley et al., 2007; Clarke & Wydall, 2013; Stanley et al., 2012). D'ailleurs, la plupart des programmes d'intervention destinés aux enfants exposés à la violence conjugale incluent des activités visant l'expression des émotions vécues (Delisle, Côté & Le May, 2004; Dumont et al., 2012; Ouimette, 2011). Offrir ce type de soutien aux enfants exposés est très important car, selon l'étude de Buckley et al. (2007) cela permet aux enfants de diminuer leur sentiment d'isolement et de les rassurer sur le fait qu'ils ne sont pas différents des autres enfants même s'ils vivent dans un contexte de violence conjugale. Des auteurs rapportent aussi que si l'on souhaite s'assurer que les enfants continuent à faire appel à du soutien formel pour combler ce besoin, il importe que les professionnels soient compétents, disponibles et fiables, qu'ils respectent la confidentialité des échanges et qu'ils s'assurent d'informer et de valider les enfants en lien avec leur vécu, tout en les prenant au sérieux lorsqu'ils s'adressent à eux (Bagshaw & Chung, 2001; Buckley et al., 2007; Clarke & Wydall, 2013; Stanley et al., 2012). Tout comme les parents qui ont participé à la recherche, des écrits soulignent que ce type de

soutien peut aussi être offert par des amis des enfants, un membre de la famille ou un adulte de confiance (Bagshaw & Chung, 2001; Buckely et al., 2007).

L'un des besoins identifié par Pringle (1979) dans le cadre conceptuel, mais n'ayant pas été rapporté par les parents rencontrés est le besoin de responsabilité des enfants. Dans la présente étude, les parents ont plutôt insisté sur l'importance que leurs enfants vivent une vie d'enfants en n'étant pas submergés par de multiples responsabilités. Lorsque ce souhait était énoncé, les parents faisaient souvent référence au fait qu'en contexte de violence conjugale, leurs enfants prenaient des responsabilités d'adultes et qu'ils étaient parentifiés (ex. : s'occuper de la fratrie plus jeune, se préoccuper des difficultés des parents). Comme cette problématique est susceptible d'affecter négativement les enfants en les amenant à vivre de la détresse (Callaghan et al., 2015; Fortin et al., 2011; Fortin & Lachance, 2011), on peut penser que les parents rencontrés ont estimé que leurs enfants avaient suffisamment de responsabilités et que pour répondre à leurs besoins, il est préférable de rétablir un équilibre en leur permettant de délaissier ces responsabilités d'adulte.

6.2 Différences entre les points de vue des mères et des pères

L'analyse des résultats de la recherche a mis en évidence que les mères et les pères ont des points de vue qui diffèrent concernant la définition de quatre besoins de leurs enfants, soit 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une vie de famille, 3) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que concernant 4) le besoin de sécurité et de stabilité. Ces différences de points de vue portent sur différents aspects de la définition des besoins des enfants, mais plus particulièrement sur les contextes dans lesquels ces besoins sont considérés comme importants ainsi que concernant les stratégies qui ont été identifiées pour les combler. Différentes explications peuvent être soulevées pour expliquer ces différences dans les discours des mères et des pères. D'abord, et à l'instar d'autres recherches (Bourassa et al., 2008b; Sadlier, 2015), les mères et les pères rencontrés ont rapporté vivre différemment la problématique de la violence conjugale en lien avec l'exercice de leur rôle parental. C'est le cas, notamment, des enjeux et des défis qu'ils ont rencontré en tentant de combler les besoins de leurs enfants. Par exemple, les mères ont beaucoup plus parlé que les pères du besoin de sécurité et de stabilité de leurs enfants et ont identifié plusieurs stratégies qui peuvent, selon elles, être utilisées pour combler ce besoin.

Elles ont aussi davantage parlé du rôle qu'elles ont à jouer comme parent pour combler ce besoin, et ce, malgré les multiples défis qu'elles pouvaient rencontrer en tentant de répondre à ce besoin considérant qu'elles sont elles-mêmes victimes de violence conjugale et que le père est à l'origine de la compromission de ce besoin. Cette différence dans le vécu est rapportée par d'autres études qui indiquent que la responsabilité de protéger les enfants repose trop souvent uniquement sur les mères victimes de violence conjugale et qu'il importe d'impliquer davantage les pères afin de les responsabiliser et de leur faire réaliser que ce sont leurs comportements violents qui compromettent la sécurité et la stabilité des enfants (Lapierre & Côté, 2011; Sadlier, 2015). Des programmes d'intervention novateurs auprès des pères qui ont des comportements violents ont été développés afin de répondre à ces difficultés. Notons, par exemple, le groupe Papa qui a été développé par le GAPI à Québec et le programme *Caring Dads* qui est implanté en Ontario et qui est en cours d'implantation au Québec et au Nouveau-Brunswick (à cœur d'homme, 2017; Scott, 2010).

Dans le cadre de la recherche, une seconde différence entre le vécu des mères et des pères a pu influencer la perception des besoins des enfants exposés. Il s'agit de l'important écart entre les caractéristiques sociodémographiques, en particulier le revenu, des mères et des pères ayant participé à la recherche, puisque les mères ont rapporté être davantage confrontées à des conditions de vie difficiles sur le plan socioéconomique. À cette inégalité s'ajoute le fait que les mères rencontrées ont été victimes de violence économique et de contrôle des biens matériels exercé par leur (ex-) conjoint, ce qui a davantage fragilisé leur situation socioéconomique. Or, comme l'indiquent les résultats de la présente recherche, ce vécu peut aussi affecter de différentes façons la possibilité pour les mères de répondre aux besoins de leurs enfants (Gurr, Pajot, Nobbs, Mailloux & Archambault, 2008). Par exemple, des auteurs rapportent que cette précarité peut placer les mères victimes de violence conjugale en situation de dépendance par rapport à leur conjoint (Haeleser, 2013; Kabile, 2012; Slabbert, 2017). Comme l'accès à des ressources financières ou matérielles peut être limité dans ce contexte pour répondre aux besoins de leurs enfants, des mères peuvent décider de demeurer en couple malgré la violence conjugale afin de ne pas précariser davantage la situation de leurs enfants (Slabbert, 2017). Cette décision n'est toutefois pas toujours comprise par les intervenants qui peuvent considérer que la

séparation est gage de sécurité pour les enfants (Stanley, Miller, Foster & Thompson, 2011). Les résultats de la recherche montrent toutefois que, dans ce type de situation, il importe de mieux comprendre le point de vue de la mère concernant les besoins de ses enfants. En effet, ce type de décision peut être prise afin de privilégier un besoin qui est considéré comme prioritaire, et ce, même si la réponse à ce besoin fait en sorte que d'autres besoins des enfants sont moins bien répondus. Une mère victime de violence conjugale qui vit beaucoup d'isolement social, qui ne travaille pas et qui vit de la violence économique, mais dont les enfants sont exposés à la violence conjugale et victimes de maltraitance exercée par le père pourrait décider de ne pas quitter son conjoint pour s'assurer que ses enfants aient accès à de la nourriture et à un toit. Cet exemple fait écho aux liens d'opposition entre différents besoins qui ont été discutés par les parents ayant participé à la recherche. Une telle décision peut en effet nuire au besoin d'une vie de famille, aux besoins affectifs et à différentes composantes du besoin de sécurité et de stabilité des enfants, mais en prenant cette décision, la mère s'assure que les besoins primaires qui sont essentiels à la survie de ses enfants soient comblés. Cette préoccupation qu'ont des mères est légitime, car des auteurs rapportent que quitter son conjoint en situation de violence conjugale peut amener la mère et ses enfants à vivre dans une plus grande précarité socioéconomique, à avoir peu de ressources pour s'alimenter ainsi qu'à vivre l'instabilité de logement, dont l'itinérance (Baker, Billhardt, Warren, Rollins & Glass, 2010; Kirkman, Keys, Bodzak, & Turner, 2015; Slabbert, 2017). En comprenant mieux les enjeux et les particularités du vécu des parents et de leurs enfants, les intervenants risquent d'être mieux en mesure de soutenir les parents afin de les aider à répondre aux besoins de leurs enfants. Par exemple, ils pourront leur faire connaître les ressources existantes ainsi que les aider à identifier les stratégies qui, dans la mesure du possible, permettront de combler de façon optimale tous les besoins des enfants. Ce type de situation soulève aussi l'importance d'agir à plus large échelle afin de mettre fin aux inégalités sociales et des sexes qui rendent les femmes plus vulnérables à vivre différents types de difficultés et de violences (Gurr et al., 2008). Selon Gurr et al. (2008, p. 5), « nous avons une responsabilité collective de mettre fin à la pauvreté et à la violence faite aux femmes », puisqu'en aucun cas les difficultés socioéconomiques ne devraient représenter un frein à l'autonomie des femmes et à la réponse des parents aux besoins de leurs enfants.

Un autre contexte a pu influencer les différences de point de vue entre les mères et les pères qui ont participé à la recherche. Il s'agit de la socialisation masculine traditionnelle qui amène possiblement les pères à prôner une vision plus stéréotypée de la composition et de la structure des familles ainsi que des rapports qu'ils entretiennent avec les membres de la famille. Par exemple, dans le cadre de la recherche, les pères étaient plus nombreux à considérer que pour répondre au besoin d'une vie de famille, l'enfant devait idéalement être entouré par ses deux parents biologiques ou par un parent et un beau-parent qui sont en couple. L'idée d'une famille unie à tout prix et où les rôles des membres de la famille sont stéréotypés a aussi été présentée par certains pères. Cette représentation de la famille a aussi été rapportée comme importante à actualiser par des pères de la population générale qui ont participé à d'autres recherches (Quéniart, 2002). Par ailleurs, les pères rencontrés ont beaucoup parlé de leur désir et de l'importance pour eux de s'impliquer davantage en tant que père auprès de leurs enfants, et ce, pas uniquement pour jouer et réaliser des activités, mais aussi pour développer une relation affective avec eux. Comme les membres de la société québécoise valorisent de plus en plus l'engagement des pères auprès de leurs enfants (Labarre & Roy, 2015) et que cette transformation de la représentation de la paternité est perceptible dans les discours des pères rencontrés, il importe de situer le discours des pères à l'intérieur de ce paradoxe : les pères interrogés valorisent à la fois des valeurs traditionnelles et des valeurs plus modernes en lien avec la paternité. Bourassa et al. (2013), qui ont rencontré des pères qui exercent la violence conjugale, ainsi que Quéniart (2002), qui a réalisé des recherches auprès de pères de la population générale, ont aussi identifié ce paradoxe. Selon ces auteurs, les pères concernés par ce paradoxe ont plus souvent tendance à appliquer les valeurs traditionnelles dans leur quotidien plutôt que les valeurs modernes de la paternité, même s'ils aspirent à appliquer les valeurs modernes de façon concrète ou constante. On observe donc un décalage entre leurs idéaux et la pratique. Du point de vue de l'intervention, ce paradoxe peut représenter un intéressant levier de changement. En effet, selon la perspective transthéorique, les pères qui vivent cette situation peuvent être au stade de la contemplation (lorsqu'ils remarquent le décalage, mais qu'ils sont trop ambivalents pour se mettre en action afin d'actualiser leurs idéaux) ou de la préparation (lorsqu'ils ont commencé à poser de petits gestes pour réduire l'écart entre leurs idéaux et la pratique, sans toutefois appliquer de façon constante les

gestes) (Prochaska, Norcross & Diclemente, 2013). Afin d'aider les pères à mieux répondre au besoin d'une vie de famille de leurs enfants, il peut être profitable d'accompagner les pères dans leur projet de changement afin qu'ils arrivent à se mettre en action pour actualiser et maintenir les idéaux identifiés.

6.3 Résultats novateurs et recommandations associées

Les parents qui ont participé à la recherche ont soulevé d'intéressantes réflexions et partagé différents vécus qui peuvent aider à enrichir la pratique et les connaissances en recherche. L'un des vécus qui a été partagé par les parents et qui soulève des pistes intéressantes pour la pratique réfère au fait qu'il est plus difficile pour l'entourage des enfants exposés de valoriser et de donner des rétroactions positives aux enfants qui ont des problèmes de comportements extériorisés. Ceci est particulièrement préoccupant, considérant que la valorisation des enfants exposés constitue une composante importante des besoins affectifs identifiés par les parents rencontrés. Aider les enfants à réaliser qu'ils ont des forces et des qualités serait donc bénéfique pour eux – et encore plus s'ils ont des problèmes de comportement – car, selon certains parents, leurs enfants se font parfois plus souvent refléter le contraire, ce qui ne les aiderait pas à évoluer positivement. Des auteurs rapportent d'ailleurs que le sentiment de compétence ainsi qu'une bonne estime de soi sont des facteurs de protection importants pour les enfants exposés à la violence conjugale (Fortin, 2009; Lessard et al., 2009). Si l'on souhaite être en mesure de combler les besoins affectifs des enfants qui ont des problèmes de comportements extériorisés, il peut donc être judicieux de miser sur ces facteurs de protection. Les programmes d'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale, par exemple, prévoient souvent comme objectif d'intervention de travailler sur l'estime de soi des enfants (Delisle, Côté & Le May, 2004; Dumont et al., 2012; Ouimette, 2011). Comme l'ont rapporté les participants de la recherche, la valorisation des enfants ne doit toutefois pas se limiter au domaine de l'intervention en violence conjugale, mais plutôt s'étendre aux différentes sphères de vie des enfants.

Les parents ont aussi beaucoup parlé du rôle que le soutien informel et le réseau scolaire peuvent avoir dans la réponse aux besoins de leurs enfants. En ce qui concerne le soutien informel, les parents ont nommé les membres de la famille (nucléaire, élargie ou

recomposée), les amis des enfants, les amis des parents et les entraîneurs sportifs. Les personnes qui travaillent en milieu scolaire ont aussi été identifiées, puisque les parents considèrent qu'elles peuvent valoriser les enfants, écouter les enfants lorsqu'ils souhaitent s'exprimer et comprendre leur vécu, dépister l'exposition à la violence conjugale ainsi que soutenir les parents afin qu'ils soient mieux en mesure de combler les besoins de leurs enfants. Afin d'aider le réseau de soutien informel et les acteurs du milieu scolaire à offrir le soutien souhaité, il serait intéressant de les sensibiliser au vécu des familles qui vivent la violence conjugale et de les amener à connaître les services d'aide spécialisés en violence conjugale. Par exemple, Evans & Feder (2014) se sont intéressées à la trajectoire de soutien formel et informel de femmes victimes de violence conjugale. Les résultats de leur étude indiquent que les personnes qui offrent un soutien informel peuvent mettre les victimes en relation avec les services formels, mais uniquement lorsqu'elles sont familières avec la problématique de la violence conjugale ainsi qu'avec l'offre de services associés. Ce résultat souligne l'importance d'outiller les personnes qui offrent un soutien informel ainsi que le personnel scolaire afin qu'ils soient en mesure de référer les enfants aux bonnes ressources s'ils ne sont pas en mesure de les soutenir adéquatement. La prévention à plus large échelle est une autre stratégie qui peut être utilisée pour sensibiliser au vécu des enfants exposés ainsi que pour mieux faire connaître les ressources existantes. Cette sensibilisation peut avoir lieu dans les écoles par exemple, rejoignant ainsi un grand nombre de personnes à moindre coût ainsi que dans un lieu sécuritaire et non stigmatisant pour les enfants (Dumont et al., 2012). Comme des participantes à la recherche ont rapporté que la violence psychologique et le contrôle sont des formes de violence qui sont moins bien comprises par leurs enfants, il serait pertinent de démystifier ces problématiques durant les activités de prévention et de sensibilisation.

Enfin, les parents qui ont participé à la recherche ont indiqué à plusieurs reprises que la séparation représente un contexte critique pour combler les besoins des enfants exposés à la violence conjugale. Parmi les enjeux qu'ils ont nommés en lien avec cette transition, les parents ont parlé du fait que la violence conjugale peut se poursuivre pendant et après la séparation et que les enfants peuvent être utilisés ou manipulés par le père pour continuer à exercer la violence envers la mère malgré la séparation (Alvarez-Lizotte, Lessard & Rossi, 2016; Brownridge, 2006; Rinfret-Raynor et al., 2008). Les parents ont

aussi expliqué que la séparation peut les rendre moins disponibles pour répondre aux besoins affectifs de leurs enfants et qu'elle peut entraîner d'autres transitions additionnelles pour les enfants, tels que les déménagements, les changements de garde ainsi que les changements d'école. Ces résultats sont intéressants pour l'avancement des connaissances, car peu d'études portent sur le vécu des enfants exposés à la violence conjugale postséparation (Alvarez-Lizotte et al., 2016; Brownridge, 2006; Lessard & Alvarez-Lizotte, 2015). En ce sens, il serait intéressant de faire davantage d'études tant qualitatives que quantitatives afin de développer les connaissances dans ce domaine ainsi que pour mieux comprendre le vécu des enfants exposés à la violence conjugale postséparation. À l'instar d'autres auteurs, la présente recherche a aussi mis en évidence que les enfants exposés à la violence conjugale sont des agents actifs des situations vécues (Buckley et al., 2007; Fortin, 2009; Lessard et al., 2009). Comme ce résultat a émergé du discours des participants et qu'il n'a pas été exploré en profondeur dans le cadre de la recherche, les études futures gagneraient à adopter cette perspective en s'intéressant davantage aux stratégies qu'utilisent les enfants pour répondre à leurs besoins ainsi que pour faire face aux difficultés vécues en contexte de violence conjugale.

6.4 Forces et limites

Une force majeure de la recherche réfère à l'objet même de l'étude qui est très novateur. En effet, peu de recherches se sont intéressées à la notion de besoins des enfants exposés à la violence conjugale comme objet d'étude, faisant en sorte que les besoins des enfants ont plus souvent été décelés indirectement à travers d'autres objets d'étude. Cette situation n'est pas souhaitable, car elle oblige les lecteurs à déduire les besoins des enfants, ce qui peut mener à des erreurs d'interprétation. Par ailleurs, cette recherche s'est à la fois intéressée au point de vue de mères et de pères. Ceci constitue aussi une force, car l'opinion des pères est moins souvent explorée dans les recherches qui portent sur la violence conjugale (Institut de la statistique du Québec, 2013; Lee, Ballamy & Guterman, 2009; Stover & Margos, 2013; Strega et al., 2008). L'inclusion de mères et de pères a aussi permis de procéder à une comparaison de points de vue en fonction du genre du parent concernant les besoins des enfants exposés, ce qui est un apport non négligeable.

Quelques limites de la recherche peuvent aussi être identifiées. Comme la recherche adopte une approche qualitative, que l'échantillon est petit ($N = 10$) et qu'elle est de nature descriptive et exploratoire, les résultats ne sont pas transférables à tous les contextes associés à l'objet de la recherche. Les résultats pourraient toutefois être transférables à des populations similaires (Erickson, 1986; Fortin & Gagnon, 2016). Dans cette perspective, différentes stratégies proposées par Miles, Huberman et Saldaña (2014) ont été appliquées. D'abord, une description exhaustive du cadre conceptuel et du processus de recherche a été faite. Les caractéristiques de l'échantillon ont aussi été identifiées avec le plus de précision possible, les limites rencontrées au cours du recrutement des participants ont été soulignées, des citations en guise d'appui aux résultats soulevés ont été présentées et des liens entre les résultats de la recherche et la littérature existante ont été faits. En outre, la diversité des points de vue a été recherchée et présentée dans les résultats de l'étude. Cette diversité des points de vue apporte un appui à la crédibilité et à l'authenticité de la recherche (Miles et al., 2014).

La transférabilité des résultats de la recherche peut aussi être atteinte à cause du choix d'inclure des parents d'enfants de différents âges (enfants naissants, jeunes enfants et préadolescents) qui ont tous eu accès à un suivi psychosocial en violence conjugale. En effet, les parents rencontrés devaient avoir au moins un enfant âgé de 12 ans ou moins. Ce choix méthodologique a facilité le recrutement puisqu'il a permis de rejoindre l'échantillon souhaité. Il constitue toutefois aussi une limite, car comme l'indique Pringle (1979), l'importance relative des besoins de l'enfant varie au cours du développement. Ainsi, les besoins qui sont centraux pour les enfants âgés d'un an ne le seront pas nécessairement pour un enfant âgé de 11 ans. Afin de combler cette limite, les variations des besoins en fonction de l'âge des enfants ont été répertoriées durant les analyses et sont présentées dans le chapitre 5. De plus, comme mentionné au chapitre 5, il n'a pas été possible d'approfondir les besoins perçus par les parents pour les adolescents puisque les parents rencontrés avaient surtout des jeunes enfants (critère de sélection) et quelques-uns des jeunes en transition vers l'âge adulte.

Par ailleurs, les parents rencontrés ont tous été référés par l'entremise d'organismes communautaires spécialisés en violence conjugale. Ce choix méthodologique a augmenté

les chances de rencontrer des parents qui sont sensibilisés au vécu des enfants exposés à la violence conjugale car, comme l'indique McKillip (1987), cette sensibilisation est nécessaire pour partager son point de vue sur le sujet. Les données obtenues à la suite des entretiens individuels ont d'ailleurs pu être riches en informations, ce qui constitue une force. Cette réalité constitue toutefois aussi une limite, puisqu'elle affecte la transférabilité des résultats. Cela, car dans la population générale, ce ne sont pas tous les parents d'enfants exposés à la violence conjugale qui sont en contact avec un organisme spécialisé en violence conjugale. Il se peut donc que ces parents ne soient pas sensibilisés au vécu de leurs enfants, ce qui peut, par le fait même, influencer leur perception des besoins de leurs enfants. Par exemple, un père qui n'est pas sensibilisé au fait que l'exposition à la violence conjugale est susceptible d'entraîner des conséquences pour ses enfants peut considérer que ses comportements violents ne sont pas nuisibles pour ses enfants, et donc, parler différemment des besoins de ses enfants parce qu'il croit qu'ils ne sont pas affectés par la violence conjugale. Afin de pallier cette limite, il pourrait être intéressant de reproduire la présente recherche auprès d'un plus grand échantillon de parents, dont certains n'auraient pas été en contact avec des organismes spécialisés en violence conjugale. Cette piste de recherche permettrait de développer une compréhension plus complète et complexe des points de vue des parents concernant les besoins de leurs enfants.

Comme expliqué au chapitre 3, une traduction libre de la *Controlling behavior scale* révisée a été utilisée comme outil complémentaire aux questions semi-dirigées. Cet outil visait à mieux cerner les caractéristiques des répondants en ce qui a trait au type de violence conjugale vécu dans le but de tenir compte des dynamiques de violence conjugale dans l'analyse des besoins des enfants exposés tels que perçus par les parents. Cet outil n'a toutefois pas été utilisé pour enrichir l'analyse, car la triangulation des méthodes a soulevé des incohérences entre les résultats issus du questionnaire et les résultats issus des entretiens individuels. L'annexe L fournit quelques exemples de ces incohérences, le contrôle coercitif étant mieux documenté dans les entrevues que par le questionnaire. Ce constat vient aussi renforcer la pertinence du choix de réaliser une étude qualitative dans ce domaine où les besoins des enfants exposés ont été encore très peu examinés comme objet d'étude. Des recommandations sont donc émises pour orienter de futures recherches qui souhaiteraient différencier les dynamiques de violence conjugale identifiées par Johnson

(2006; 2008; 2014). Dans le cadre de la présente recherche, une seule rencontre a été réalisée avec les participants. Cette rencontre permettait de discuter de la violence conjugale vécue, de la perspective du parent concernant le vécu d'exposition de ses enfants à la violence conjugale ainsi que de son point de vue concernant les besoins de ses enfants. Afin d'être en mesure d'avoir une meilleure analyse de la dynamique de violence conjugale, il pourrait être intéressant de consacrer davantage de temps en entretien individuel pour discuter de la violence conjugale. Il pourrait ainsi être pertinent de réaliser une deuxième entrevue pour consacrer plus de temps à parler de la violence conjugale vécue. Une seconde stratégie pourrait consister à adapter la *Controlling behavior scale* révisée afin qu'elle tienne davantage compte de certaines manifestations de violence conjugale, dont la violence conjugale spirituelle ainsi que la violence utilisée dans le but de se défendre ou de résister à la violence subie. La période à laquelle l'outil réfère pour évaluer la violence conjugale pourrait aussi être plus souple de manière à mieux tenir compte de la violence conjugale postséparation. Plutôt que de référer systématiquement aux 12 derniers mois, l'outil pourrait aussi se référer à la période qui, selon le participant, est la plus représentative de son vécu de violence conjugale. Enfin, afin d'éviter que des incohérences soient identifiées entre les résultats obtenus au questionnaire et ceux issus de l'entretien individuel, le questionnaire pourrait être complété au début de l'entretien en y référant durant l'entretien individuel de manière à pouvoir mieux interpréter les réponses à chaque item et, ainsi, explorer plus en profondeur le vécu de violence conjugale.

Conclusion

La problématique de la recherche a mis en évidence qu'il importe de mieux comprendre la complexité des besoins des enfants exposés à la violence conjugale (Rivett & Kelly, 2006), mais que peu d'études se sont intéressées à ce thème comme objet de recherche. On en connaît d'ailleurs peu à propos des points de vue des parents d'enfants exposés à la violence conjugale sur le sujet, et ce, même si des recherches insistent sur l'importance que l'aide aux enfants ne soit pas dissociée de l'aide à leurs parents (Fortin, 2009; McAlister Groves et al., 2007; Stanley et al., 2012). Afin de répondre à ces limites, la présente recherche, de nature qualitative, descriptive et exploratoire, s'est intéressée aux points de vue des parents d'enfants exposés à la violence conjugale concernant les besoins de leurs enfants. En plus de décrire les points de vue des parents à ce sujet, une comparaison des points de vue des mères et des pères a été faite. Par ailleurs, le cadre conceptuel de la recherche s'est intéressé à la notion de besoin, en présentant notamment une typologie des besoins des enfants.

Dix parents d'enfants exposés à la violence conjugale, soit cinq mères et cinq pères, ont été rencontrés en entretien individuel semi-dirigé. Durant ces entretiens, neuf des dix parents ont révélé avoir subi ou exercé du contrôle coercitif, indiquant que les besoins identifiés dans la recherche concernent principalement ceux des enfants qui vivent dans ce contexte. L'analyse des discours des parents a mis en évidence que, selon eux, leurs enfants exposés à la violence conjugale ont cinq principaux besoins : 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une vie de famille, 3) les besoins affectifs, 4) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que 5) le besoin de sécurité et de stabilité. Ces besoins sont décrits au chapitre 4, qui met l'accent sur les convergences entre les points de vue des mères et des pères. Une comparaison de ces résultats avec le cadre conceptuel de la recherche soulève l'hypothèse que la majorité des besoins identifiés par les parents rencontrés sont communs aux besoins qu'ont tous les enfants. Le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté est le seul besoin identifié par les participants qui ne fait pas partie du cadre conceptuel. Il se peut donc que ce besoin soit spécifique au vécu d'enfants qui vivent des difficultés, comme la violence conjugale. En outre, et tel que présenté dans le cadre conceptuel (Pringle, 1979), les résultats de la recherche appuient l'idée selon laquelle

les besoins des enfants exposés à la violence conjugale varient en fonction de l'âge des enfants.

Des différences de points de vue entre les mères et les pères rencontrés ont aussi été identifiées et sont présentées au chapitre 5. Cette analyse a mis en évidence que les mères et les pères décrivent différemment quatre besoins des enfants exposés à la violence conjugale, soit : 1) le besoin d'aide, 2) le besoin d'une vie de famille, 3) le besoin de comprendre, de s'exprimer et d'être écouté ainsi que 4) le besoin de sécurité et de stabilité. Les différences de points de vue portent principalement sur les contextes dans lesquels ces besoins sont considérés comme importants à combler ainsi que concernant les stratégies que les parents suggèrent d'utiliser pour combler ces besoins. On peut soulever l'hypothèse que ces perceptions distinctes sont influencées par le vécu différent de violence conjugale des mères et des pères. En effet, durant les entretiens, ces derniers ont parlé d'enjeux et de défis différents auxquels ils se butent dans leurs efforts pour combler les besoins de leurs enfants ou pour aller chercher l'aide requise pour ce faire. Cette situation soulève l'importance que les professionnels impliqués auprès des enfants exposés à la violence conjugale s'assurent de bien comprendre les enjeux du vécu des enfants, mais aussi de leur mère et de leur père, s'ils souhaitent répondre positivement aux besoins des enfants.

Des pistes de recherche méritent aussi d'être explorées afin d'approfondir les résultats de la recherche. D'abord, les parents rencontrés ont tous été en contact avec un organisme spécialisé en violence conjugale, ce qui a probablement favorisé chez eux une plus grande sensibilisation au vécu de leurs enfants exposés à la violence conjugale. Comme ce ne sont pas tous les parents d'enfants exposés à la violence conjugale qui sont en contact avec ces organismes susceptibles de les aider à mieux comprendre les besoins de leurs enfants, il s'avère pertinent de reproduire la recherche en élargissant l'échantillon et le bassin de recrutement. Rencontrer des parents qui n'ont pas été en contact avec des organismes spécialisés en violence conjugale permettrait en effet de développer une compréhension plus complète et complexe des besoins des enfants exposés. Par ailleurs, les parents rencontrés ont beaucoup parlé des impacts que la séparation peut avoir sur la réponse aux besoins des enfants. Toutefois, peu de recherches s'intéressent au vécu des enfants exposés à la violence conjugale pendant et après la séparation des parents (Alvarez-

Lizotte et al., 2016; Brownridge, 2006; Lessard & Alvarez-Lizotte, 2015). Il serait donc intéressant de faire des études qualitatives et quantitatives qui aident à mieux comprendre le vécu des enfants exposés à la violence conjugale postséparation.

MCours.com